BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 18408 du 5 avril 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR: INTJ1604411S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense:

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 66782 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525343S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2016:

David, Pascal Nigend : 113 818 Numéro de livret de solde : 5 211 755

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2016:

Colletta, Thomas Nigend: 168 055 Numéro de livret de solde: 8 023 925

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2016:

Hugon, FabienNigend : 303 303Numéro de livret de solde : 8 090 653Martin, AnthonyNigend : 241 677Numéro de livret de solde : 8 088 212

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 avril 2016.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud, D. GALTIER

15 JUIN 2016. – INTÉRIEUR 2016-6 – PAGE 237